

Le guide de l'étudiant

TROUVER UN STAGE AU CANADA ET AUX ETATS-UNIS



Simon HERVIAUX, Hugo MAISSE, Pauline MEYNET, Anna PELLOUX
MASTER 1 MANAGEMENT DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE L'INNOVATION

Sommaire :

Introduction	1
I. Avantage d'un stage à l'étranger	2
A. Découverte d'une culture	2
B. Contexte actuel	2
C. Pratique de la langue	2
D. Avantage professionnel	2
II. Ou trouver son stage	4
A. Ressources disponible dans l'université	4
B. Différents sites internationaux	4
C. Agence de recrutement	4
D. Mises-en place d'une lettre de motivation et un CV type pour le pays	5
III. Comment financer mon voyage ?	6
A. Bourses Explo'ra Sup du Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes	6
B. Bourses sur critères sociaux (CROUS) du MESR	6
C. Aide à la Mobilité Internationale (A.M.I) du MESR	7
IV. Les formalités administratives	8
A. Aux Etats Unis	8
1. Les conditions d'obtention du visa J-1 Intern	8
2. Les sponsors : Porte d'entrée vers l'obtention du visa	8
3. La procédure de demande	10
4. Dernières précision sur le visa J-1	11
B. Au Canada	11
1. Les conditions d'obtention du visa de stage	11
2. Les documents à fournir	12
3. La procédure de demande sur le site du gouvernement	12
4. Les délais de traitement de la demande	13
5. A l'arrivée au Canada	13
C. Quelques conseils	13
V. La vie sur place	Erreur ! Signet non défini.
A. Canada	14
1. Logement	14
2. Transports	14

3. Téléphone Portable	14
4. Alimentation	15
B. Etats-Unis	16
1. Logement	16

Introduction :

Pour trouver un stage, il faut déjà avoir une idée de ce que l'on cherche. Que ce soit pour une recherche de stage ou d'emploi, les caractéristiques de recherche seront les mêmes. Ainsi, l'idée sera de commencer par réaliser un bilan personnel pour définir les objectifs de son stage dans le but de cibler les secteurs d'activités et entreprises qui nous intéressent.

Un projet de stage à l'étranger, surtout lorsque le pays est loin, suppose une période de préparation importante. Celle-ci nécessite un travail de prospection important, une organisation du séjour précise ainsi que des formalités administratives réglées dans les délais. On peut rechercher un poste par l'intermédiaire de candidature spontanée ou en réponse à des offres. Enfin, il faut compter une période de 6 mois pour mener à bien son projet.

I. Avantage d'un stage à l'étranger :

A. Découverte d'une culture :

Effectuer son stage dans un pays étranger permet de découvrir un ensemble de spécificités et caractéristiques propres à une culture, à une population. Que ce soit pour découvrir d'autres modes de vie ou pratiquer la langue du pays, le fait de partir dans un autre pays permet de bénéficier d'une plus grande ouverture d'esprit. De plus, il est également important de découvrir une autre manière de penser sur le marché du travail, sur le monde.

B. Contexte actuel :

Un atout dans le monde professionnel

Que ce soit dans le commerce, la science, la communication ou encore d'autres secteurs, l'anglais est la langue n°1 dans de nombreux domaines. Une bonne compréhension de l'anglais ainsi qu'une bonne pratique sont très demandées par les recruteurs. Une bonne compréhension des termes techniques permet également d'avoir accès à des connaissances sur une multitude de plateformes comme internet par exemple.

Pour pouvoir communiquer partout

Que ce soit pour les études, pour un travail ou lorsque l'on est en vacances, comprendre et savoir parler anglais est un atout car il permet d'aller à la rencontre de nouvelles personnes partageant des idées et points de vues différents.

C. Pratique de la langue :

Avec un contexte de mondialisation fort, le fait de parler anglais ne paraît plus comme un atout mais une nécessité. Ainsi, le fait d'effectuer son stage à l'étranger et notamment dans les pays anglophones, permet de pratiquer continuellement la langue avec des natifs du pays dans lequel on séjourne. C'est alors le meilleur moyen de progresser et d'acquérir d'excellentes compétences de pratique et de compréhension.

Parallèlement, les études peuvent également permettre d'acquérir un vocabulaire technique propre à un domaine d'expertise tel que la finance, l'informatique ou encore la gestion.

Enfin, effectuer un stage à l'étranger permet donc de pratiquer la langue du pays tout en ayant à l'esprit d'acquérir un vocabulaire propre au domaine d'expertise de l'entreprise ou du service dans lequel on fait son stage.

D. Avantage professionnel :

Le stage à l'étranger, et notamment aux USA ou au Canada permet à l'étudiant d'apprendre des méthodes liées au monde du travail pouvant être différentes de celles que l'on peut retrouver en France.

Ce type d'expérience permet également de valoriser son CV en mettant en valeur l'aspect international de celle-ci. Un recruteur sera aujourd'hui plus susceptible d'être séduit par le profil

d'une personne qui aura effectué sa formation en France tout en ayant cette ouverture d'esprit à l'étranger. Cela montre que l'étudiant est autonome et détient une certaine curiosité intellectuelle.

De plus, le fait de vivre hors de France permet de mettre en avant une certaine capacité de mobilité et d'adaptation, deux qualités fortement recherchées dans le monde du travail.

Enfin, cette expérience à l'étranger peut également être le moyen de se différencier d'autres candidats dans le but de se faire une place plus facilement sur le marché de l'emploi.

II. Où trouver son stage

A. Ressources disponibles dans l'université

L'université Savoie Mont Blanc bénéficie d'un partenariat avec de nombreuses entreprises situées dans la région Rhône-Alpes grâce au club d'entreprise : « Le Club des Entreprises de l'Université Savoie Mont Blanc est une association indépendante d'intérêt général, partenaire depuis 25 ans de l'Université Savoie Mont Blanc. Cette association met en lien les institutionnels et entreprises des Pays des Savoie, les étudiants et professeurs des écoles partenaires. », chaque étudiant de l'université SMB a un accès au club entreprise : <http://www.club-entreprises.univ-savoie.fr/>

Sur ce site, il vous sera possible de rechercher un stage dans les entreprises partenaires au club. De plus, de nombreux événements sont mis en place pour rechercher des stages (un onglet spécial permet de faire des recherches sur d'autres pays que la France).

B. Différents sites internationaux

Il existe sur internet des sites internationaux pour trouver des stages dans différents pays.

<http://www.stage-canada.fr/> ce site permet de référencer des offres de stages au Canada et permet aussi de s'instruire sur les différentes obligations légales.

Le site le plus connu est <http://ca.indeed.com/>

==> Vous pourrez mettre le pays souhaité et le type de poste visé.

<http://space-etudiant.myinternshipabroad.com/>

==> Comme indeed, permet de faire une recherche spécifique en fonction du pays.

C. Agence de recrutement

Prendre une agence peut être un gain de temps (l'agence recherchera le stage qui vous correspondra le plus). De plus, ceci apporte une certaine crédibilité aux entreprises étrangères concernant votre dossier, mais il aura un coût et vous serez lié par un contrat avec celle-ci.

De plus, pour partir aux Etats-Unis, vous serez obligé d'utiliser une agence pour bénéficier d'un visa de travail.

Exemple d'agence : <http://www.workoverseas.fr/>

Avantages	Inconvénients
Rapide	Prix élevé
Offre qui correspond au profil voulu	Beaucoup de fraude
Partenariat avec de grandes entreprises	

D. Mise en place d'une lettre de motivation et un CV type pour le pays.

En effet, chaque pays a ses mœurs et donc par conséquent la forme des CV et lettre de motivation changera, pour ne pas vous faire avoir :

==> Demandé conseil aux professeurs d'anglais de l'université,

==> Pour les Etats-Unis : <http://www.stageusa.fr/votre-cv-americaain-en-4-etapes/>

==> Pour le Canada : <http://www.jeparsauCanada.com/les-indispensables-pour-trouver-un-travail/>

III. Comment financer mon voyage ?

A. Bourses Explo'ra Sup du Conseil Regional Auvergne Rhone-Alpes

- ◆ Qu'il s'agisse d'un stage effectué au Canada ou aux USA, tout étudiant peut bénéficier de cette bourse. Il faudra néanmoins respecter les critères d'exigibilité suivant :
 - Avoir validé un cursus supérieur d'une année complète (c'est-à-dire 2 semestres) dans un établissement rhônalpin au moment du départ à l'étranger ;
 - Suivre une formation et/ou un stage qui sera valide par des crédits capitalisables (ECTS) et/ou prévu dans le règlement des études.
- ◆ De ce fait, la durée de cette bourse pour un stage effectué dans l'un de ces deux pays est de 4 semaines minimum et peut s'étaler sur une durée de 17 semaines maximum.
- ◆ Le montant de cette bourse est de 380€ par mois, soit un total de 95€ par semaine. De plus, pour tout étudiant boursier sur critères sociaux ou en situation de handicap, une aide forfaitaire d'un montant de 530€ est attribuée dès le départ. Enfin, le cumul de cette bourse avec d'autres sources de financement est également autorisé (Sauf avec les bourses qui sont attribuées par une autre région Française).
- ◆ En termes de modalités de suivi et de paiement, les pièces justificatives du dossier relatif à la demande de bourse doivent être adressées à l'Université Savoie Mont Blanc – Direction des Relations Internationales.

Les versements auront lieu de la sorte : 2 versements en fonction de la réception des justificatifs de séjour (début et fin) à compte 75% en début de séjour & un solde 25% en fin de séjour.

B. Bourses sur critères sociaux (CROUS) du MESR

Ce type de bourse est cumulable avec la bourse Explo'ra Sup, dans le cas d'un stage aux USA ou au Canada.

- ◆ Pour bénéficier de celle-ci, il suffit que l'étudiant renouvèle chaque année la demande « Dossier Social Etudiant » sur Internet entre le 15 janvier et le 31 mai de l'année universitaire en cours.

C. Aide a la Mobilité Internationale (A.M.I) du MESR

Attention, ce type d'aide ne peut pas être attribué aux étudiants bénéficiant de la bourse Explo'ra Sup. Il est à noter que dans une grande majorité des cas, les étudiants exerçant leur stage aux USA ou au Canada bénéficient généralement de la bourse Explo'ra Sup.

Ceci-dit, l'Aide à la Mobilité Internationale peut également être attribuée dans le cas échéant.

- ◆ Au niveau des critères d'éligibilité, l'étudiant devra également être boursier sur critères sociaux ou bénéficiaire d'une aide urgence annuelle allouée par le CROUS. Celui-ci devra présenter un projet au cours en lien avec ses études d'une durée comprise entre 2 et 9 mois maximum consécutifs dans une université étrangère. Enfin, l'étudiant doit préparer un diplôme national de 1^{er}, 2^{ème} ou 3^{ème} cycle de type Master professionnel ou recherche. Les DUETI, quant à eux, sont éligibles.
- ◆ Dans le cas contraire, les étudiants bénéficiant d'un prêt d'honneur ou non-inscrits dans une université en France mais dans une université dans un autre pays et qui bénéficient d'une bourse sur critères sociaux, sont exclus.
- ◆ Le montant de cette bourse d'A.M.I est fixé à 400€ par mois.
- ◆ Pour prétendre à cette bourse, un dossier de demande sera envoyé par la DRI suivant certains créneaux (Courant juillet pour les départs en septembre / Courant décembre pour les départs en janvier).
- ◆ Il est enfin très important de savoir que cette bourse n'est pas décernée de manière systématique. Une forte sélection est faite suivant le nombre des demandes. Les étudiants qui sont alors sélectionnés sont alors informés par courrier du nombre de mensualités attribuées.

IV. Les formalités administratives

Les formalités administratives se font lorsque le stage a été trouvé. En effet, après avoir signé les conventions de stage avec votre futur employeur, vous pouvez maintenant vous concentrer sur l'obtention du visa. L'acquisition du visa est primordiale pour pouvoir entrer sur le sol américain ou canadien.

A. Aux Etats Unis

Après avoir trouvé votre stage et signé vos conventions, il ne vous reste plus qu'à obtenir votre Visa J-1 Intern auprès de l'ambassade américaine. Avant toute chose, il faut savoir que la démarche pour obtenir votre visa sera **coûteuse** car il vous faudra **OBLIGATOIREMENT passer par un sponsor** pour obtenir le précieux sésame. De plus, le visa J-1 Intern permet d'effectuer un stage d'une durée maximale de 12 mois.

1. Les conditions d'obtention du visa J-1 Intern

Etudiants ou jeunes diplômés, il vous faudra remplir les conditions suivantes pour prétendre à l'obtention du visa J-1 Intern :

- Vous poursuivez vos études ou êtes diplômé depuis moins de 12 mois dans un domaine en relation avec le stage souhaité.
- Avoir minimum 2 années d'études après le bac. Un certificat de vos diplômes vous sera demandé en anglais. Demandez à votre université de vous envoyer une attestation signée indiquant la date du diplôme et son équivalent dans le système scolaire américain.
- Justifier que le poste proposé dans le cadre de votre stage aux Etats-Unis est un plus sur votre cv et n'est pas comparable à vos expériences de précédents stages.
- Avoir un niveau d'anglais vous permettant de vous exprimer et de comprendre une conversation en anglais. Le meilleur moyen de justifier votre niveau est de passer le TOEFL ou l'IELTS, deux certificats de langue reconnus mondialement.
- Prouver que votre intention est de retourner dans votre pays d'origine après votre stage (Billet de retour).
- Justifier d'une opportunité professionnelle et que ce stage vous permet d'améliorer votre parcours.
- Justifier de ressources financières suffisantes à la hauteur de 1 000\$ par mois lors de votre séjour aux Etats-Unis. Les revenus obtenus lors de la période de stage (s'il y a une rémunération) sont également pris en compte.

2. Les sponsors : Porte d'entrée vers l'obtention du visa

Comme nous l'avons précisé précédemment, il vous faudra vous tourner **OBLIGATOIREMENT** vers un sponsor. Un sponsor est une organisation, entreprise ou association, reconnue par le Département d'Etat américain, pouvant prendre en charge les formalités administratives pour la demande de visa. Ces organismes sont **payants**, veillez donc à comparer les prestations proposées pour qu'elles correspondent le mieux à votre cas.

Le rôle d'un sponsor

Un sponsor a pour principal rôle de :

- Contrôler l'offre de stage, l'employeur ainsi que la viabilité du projet ;
- Vérifier si les conditions d'obtention du visa sont remplies ;
- Valider le dossier de demande DS-2019 de l'étudiant et l'envoyer en cas d'acceptation ;
- Vérifier les disponibilités financières pour la durée du séjour.

Des prestations supplémentaires sont également proposées par la majorité des organismes de sponsor. Cela varie naturellement en fonction du prix demandé par l'agence en échange de ses services. Par exemple, elle peut proposer des services comme :

- Informer le stagiaire sur la couverture médicale requise pour son séjour aux Etats-Unis ;
- Préparer à l'entretien à l'ambassade américaine ;
- Renseigner, guider et aider le stagiaire durant toute la durée du stage ;

Quelques exemples d'organismes de sponsor

Pour votre demande de visa J-1, vous pouvez vous tourner vers les sponsors tels que [Europ USA](#), [Parenthèse](#), [America Welcome](#) ou encore [MyInternshipAbroad](#). Ces 3 structures sont notamment reconnues pour leur sérieux mais également leur efficacité. Mais n'hésitez pas également à vous renseigner et à comparer plusieurs sponsors pour choisir celui qui répondra au mieux à vos besoins et à votre budget.

Les prestations d'un sponsor coûtent en moyenne entre 890€ pour un suivi d'un mois (c'est-à-dire un stage d'un mois aux Etats-Unis) à 1 200€ pour un suivi de 6 mois.

Précision sur l'assurance maladie

Les frais médicaux aux Etats-Unis étant beaucoup plus élevés qu'en France, il vous faudra obligatoirement souscrire une assurance couvrant ces possibles frais.

Le département d'Etat des Etats-Unis a d'ailleurs spécifié la couverture santé minimum requise pour les bénéficiaires du futur visa J-1 :

- Des prestations médicales d'au moins 100 000\$ en cas de maladie ou d'accident ;
- Un rapatriement du corps avec une couverture allant jusqu'à 25 000\$;
- Des dépenses liées à l'évacuation médicale du stagiaire vers son pays d'origine allant jusqu'à 50 000\$;
- Une franchise maximum de 500\$ en cas d'accident ou de maladie ;

Vous avez alors la possibilité de passer par une assurance maladie indépendante ou de passer par les sponsors. En effet, les sponsors proposent généralement en option des assurances en partenariat avec des groupes d'assureurs dans des packs tout compris.

Il faut également souligner que la prise en charge du rapatriement, de maladie ou d'accident peut être comprise dans une assurance responsabilité civile. N'hésitez donc pas à vous renseigner auprès de votre compagnie d'assurance mais également de votre possible sponsor.

En cas de problème de santé sur le sol américain, qu'est-ce que je fais ?

En premier lieu, vous devez impérativement contacter votre assurance pour connaître les lieux dans lesquels vous pouvez aller tout en étant sûr d'être remboursé par cette dernière. Ensuite, vous pourrez aller consulter tout en emportant absolument avec vous votre certificat d'assurance à présenter à l'accueil. Après avoir rempli un dossier en décrivant votre identité,

symptômes, antécédents et d'autres renseignements, vous pourrez enfin consulter. A la suite de la consultation, vous recevrez, un mois après, une facture avec le montant des honoraires.

3. La procédure de demande

1^{ère} étape : L'obtention du formulaire DS-2019

Il vous faut choisir votre organisme de sponsor et obtenir avec succès votre formulaire DS-2019. Ce formulaire est un document légal, numéroté et nominatif. Il faut compter un délai de 3 à 5 semaines pour l'obtenir.

2^{nde} étape : S'acquitter des frais de SEVIS.

Le « **Student and Exchange Visitor Information System** » communément appelé le **SEVIS** est une procédure d'enregistrement informatisée qui enregistre et conserve les données concernant les étudiants étrangers qui vont ou qui effectuent actuellement un échange ou un stage sur le sol américain.

Cette procédure a été mise en place par le gouvernement américain pour gérer et éviter l'immigration clandestine. Il est donc indispensable de payer les frais de SEVIS et cela le plus rapidement possible après la réception du formulaire DS-2019.

Il vous faudra donc remplir le formulaire I-904 en [ligne](#) et imprimer le reçu comme preuve de paiement. Ce reçu est important pour, par la suite, prendre rendez-vous à l'ambassade. A noter qu'aucun remboursement ne sera effectué en cas de refus ou du retrait de la demande de visa ou encore de double paiement.

Les **frais de SEVIS** s'élèvent à environ **180\$**. Pour vous aider, vous pouvez suivre un tutoriel [ici](#) qui vous guidera dans la procédure de paiement.

3^{ème} étape : le rendez-vous à l'ambassade américaine à Paris

Dans les **3 jours** qui suivent votre paiement des frais de SEVIS, il vous faudra, par la suite, prendre rendez-vous à l'ambassade américaine à Paris pour un entretien en anglais. Vous devrez alors créer un compte sur le [portail](#) de demandeurs de visa de l'ambassade des Etats-Unis en France. Après vous être acquitté des **frais d'ambassade de 144€** environ, vous pourrez accéder au calendrier pour choisir votre date de rendez-vous.

Lors de l'entretien, vous devrez apporter votre dossier complet comprenant :

- Votre passeport valide (Validité du passeport couvrant 6 mois au delà de la date de départ des Etats-Unis)
- Une photo d'identité de moins de 6 mois
- Votre convention de stage signée
- Des justificatifs de situation financière (relevé de compte bancaires ou /et bulletins de salaire si vous travaillez)
- Les formulaires donnés par le sponsor
- Justificatif de paiement des frais de SEVIS
- Une enveloppe Chronopost avec votre adresse pour le retour du passeport si l'avis est favorable à la suite du rendez-vous

N'hésitez pas à confirmer la liste des documents auprès de l'ambassade pour que le jour de l'entretien vous disposiez de tous les documents. En cas de dossier incomplet, des retards

sont à prévoir dans la procédure. De plus, prévoyez une attente assez importante avant le rendez-vous.

Enfin, l'officier qui sera chargé de l'entretien prendra vos empreintes et vous informera à la fin si la réponse est favorable ou défavorable. Si la réponse est positive, votre enveloppe Chronopost ainsi que votre passeport vous sera renvoyé avec votre visa dans un délai allant de 3 jours à une semaine.

4. Dernières précisions sur le visa J-1

Le visa J-1 vous permet également :

- Obtenir un numéro de sécurité sociale
- Passer ou obtenir par équivalence un permis de conduire
- Arriver et repartir 30 jours avant / après le début / fin de votre stage et ainsi de découvrir le territoire américain

B. Au Canada

Pour effectuer un stage au Canada, vous devrez vous munir du **visa de stage** du programme **Expérience Internationale Canada**, communément appelé EIC. Ce programme découle d'un accord signé entre la France et le Canada le 3 Octobre 2003 pour faciliter et augmenter les échanges d'étudiants entre les deux pays et vous permettra d'effectuer un stage dans le cadre de votre scolarité pendant un période de 12 mois maximum.

Il faut toutefois souligner qu'il existe un quota de places disponibles et donc que le nombre de visa délivrée est limité !

1. Les conditions d'obtention du visa de stage

Pour obtenir votre visa, il faut dans un premier temps remplir certaines conditions que voici :

- Avoir entre 18 et 35 ans à la date de la demande
- Être de nationalité française et résider en France (France métropolitaine, DOM et Saint-Pierre-et-Miquelon)
- Être titulaire d'un passeport français valide pour la durée du séjour
- Être inscrit dans un établissement d'enseignement ou dans un centre de formation
- Justifier d'une offre de stage au Canada
- Ne pas avoir déjà participé à la catégorie Stage liée aux études
- Disposer de ressources financières suffisantes (700€ par mois soit environ 1030\$ CAN)
- Souscrire à une assurance santé et rapatriement valide pour la durée du séjour

Précision sur l'assurance santé

Lors de votre séjour au Canada, vous devez justifier d'une assurance santé couvrant les frais médicaux qui peuvent survenir mais également le rapatriement en France. Veillez donc à vérifier auprès de la caisse primaire d'assurance maladie vos droits mais également auprès de vos assurances et mutuelles que vous avez souscrit. En effet, il est possible que

cela soit déjà compris dans votre contrat. Si ce n'est pas le cas, renseignez-vous pour être couvert car ceci est primordial pour pouvoir entrer sur le sol canadien et ainsi débiter votre stage.

2. Les documents à fournir

Lors de la constitution de votre dossier de demande, de nombreux documents vous seront demandés comme :

- Photocopie de votre passeport
- Photocopie de votre carte d'étudiant
- Photos d'identité numérique
- CV
- Photocopie du casier judiciaire si vous avez eu des soucis avec la justice auparavant
- Photocopie de la convention de stage complétée

A cette liste, il faudra également ajouter les documents liés à la demande de visa qui seront téléchargeables sur le site internet du gouvernement canadien. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter les informations disponibles [ici](#).

3. La procédure de demande sur le site du gouvernement

Afin de compléter votre dossier de demande, il vous faudra obligatoirement effectuer une procédure de candidature sur [le site internet du gouvernement du Canada](#), qui vous guidera pas à pas dans votre démarche. Pour vous aider dans la procédure, vous pouvez également suivre le tutoriel disponible [ici](#).

Aucun document ne doit être envoyé avant d'avoir effectué les 5 étapes suivantes :

- Télécharger et imprimer l'attestation de téléchargement puis remplir le formulaire EIC
- Assembler les différents exemplaires du formulaire EIC
- Régler les frais de participation par virement bancaire d'environ **126\$ CAN**
- Compléter la liste de contrôle et la joindre à l'attestation de téléchargement
- Envoyer votre dossier complet à l'adresse suivante:

Expérience Internationale Canada (FR-PRO 2010)
Ambassade du Canada en France
35, avenue Montaigne
75008 Paris
France

4. Les délais de traitement de la demande

Après l'envoi de votre dossier, le délai de traitement est d'environ 6 semaines en moyenne. Votre demande sera traitée par la suite en 2 étapes :

1^{ère} étape : le service de l'Unité Mobilité des Jeunes (UMJ)

Ils réceptionneront votre dossier et vous enverront un email suite à la réception de vos documents.

Si votre demande est acceptée, vous recevrez un courrier d'acceptation conditionnelle. Le délai de cette étape est d'environ 2 semaines.

2^{nde} étape : le Service Visa et Immigration (SVI) de l'Ambassade du Canada à Paris.

Ils seront chargés de valider ou non l'acceptation conditionnelle donnée précédemment par l'UMJ.

Si votre demande est définitivement validée par le SVI, une lettre d'introduction vous sera envoyée par email. L'analyse de votre demande par la SVI est d'environ 4 semaines.

5. A l'arrivée au Canada

C'est suite à votre arrivée sur le sol canadien que votre visa de stage vous sera remis lors du passage de la douane. Il vous faudra alors présenter :

- Votre lettre d'introduction
- Votre passeport valide pour toute la durée du séjour au Canada
- Votre preuve d'assurance maladie/ hospitalisation/ rapatriement valide pour la durée du stage
- Votre preuve de ressources financières suffisantes d'environ 2 500 \$ CAN au moins et datée de moins de 7 jours (par exemple un relevé de compte).
- Une copie de l'ensemble des documents demandés pour la demande de visa de stage

C. Quelques conseils

Les formalités administratives sont généralement très longues et souvent compliquées, voici donc quelques conseils basiques pour vos démarches :

- Commencez votre recherche de stage le plus tôt possible pour ensuite disposer de suffisamment de temps pour faire vos démarches de visa.
- Ne commencez pas les démarches de demande de visa avant d'avoir les conventions de stage signées.
- Ne réservez pas votre billet d'avion avant d'avoir reçu votre visa de stage.
- Constituez minutieusement votre demande pour mettre toutes les chances de votre côté.
- Envoyez votre dossier papier en disposant d'une marge de temps nécessaire pour le traitement de votre demande de visa. Ne faites pas cela à la dernière minute !
- Respectez les délais fixés lors de la procédure.

V - La vie sur place

A. Canada

1. Logement

Pour se loger au Canada, plusieurs options s'offrent à vous :

Si vous participez à un programme d'échange universitaire européen ou international, vous pouvez espérer bénéficier d'une chambre en résidence universitaire sur le campus. Les loyers varient bien sûr selon le type de logement et l'université mais il faut compter entre 250 et 800 dollars canadiens par mois, c'est-à-dire entre 200 et 630€. Ce sont des chambres meublées, charges comprises et avec cuisine communautaires.

Une autre solution est la chambre chez l'habitant. L'avantage est qu'elles sont abordables et qu'elles comprennent en général les repas quotidiens. Il faut compter entre 400 et 800 dollars canadiens, c'est-à-dire entre 315 et 630€. Bien entendu ces prix sont variables selon les lieux et les familles.

Pour ceux qui veulent plus d'indépendance, le logement particulier est possible. Les prix sont très variables selon la zone géographique, la proximité avec les transports et le type de logement. Les loyers se situent entre 500 et 1500 dollars canadiens (voire plus selon le logement), c'est-à-dire environ 350 à 1050 euros. Il vaut mieux bien se renseigner sur le logement avant de déposer un dossier, savoir si les charges sont comprises dans le loyer, s'il est proche des transports en commun ou de l'université dans laquelle on suit des cours. La durée des baux peut être de 4, 8 ou 12 mois, ce qui est pratique si on ne veut y passer qu'un semestre.

La colocation peut aussi être un bon compromis. Elle permet de rencontrer des gens, d'être indépendant, mais aussi d'habiter dans un logement souvent plus spacieux que les logements individuels dans les mêmes gammes de prix. Tout comme les autres types de logement, tout dépend du type de logement et de la ville dans laquelle vous cherchez votre logement. Comptez entre 250 et 700 dollars canadiens par mois, c'est-à-dire entre 200 et 550€ pour trouver un logement agréable.

Enfin, la dernière solution est l'auberge de jeunesse. Cette solution est très peu coûteuse mais nécessite de vivre en communauté puisque les chambres les moins chères sont des dortoirs mixtes en général. Elles ont souvent une connexion Internet et proposent parfois le petit déjeuner. De plus, même si ce n'est pas une solution viable à long terme, c'est une très bonne solution de dépannage si l'on arrive au Canada sans logement.

2. Transports

Pour ce qui est des transports en commun en ville, tout dépend, là encore, de la ville dans laquelle vous vous trouvez. L'abonnement mensuel est entre 40 et 80 dollars canadiens (28 à 60€). Si vous voulez le prendre seulement occasionnellement, le ticket de bus est entre 1,95\$ et 2,85\$ (1,34 à 1,95€).

3. Téléphone Portable

Les forfaits mobiles sont assez chers au Canada et ne comprennent pas tous les services dont vous avez l'habitude en France (messagerie vocale, affichage du numéro, etc.). Il faudra donc payer plus si vous voulez y avoir droit. Les forfaits sont entre 40\$ à 60\$ (28 à 42€) par mois et l'achat du téléphone est en plus.

4. Téléphone mobile et télévision

La télévision, selon la formule choisie et le fournisseur, coûte entre 25\$ et 50\$ (18 à 35€) par mois.

De plus, les forfaits internet coûtent plus chers qu'en France, il faut compter entre 40 \$ à 70 \$ (28 à 50€) par mois.

5. Alimentation

Le coût de l'alimentation varie selon l'endroit où vous vivez. En général, les fruits et légumes, les produits frais et les produits locaux sont plus chers qu'en France. Pour économiser en faisant les courses, trouvez les quartiers où acheter ce dont vous avez besoin car les prix ne sont pas forcément les mêmes dans tous les endroits d'une même ville. Pour une personne, comptez environ entre 200 \$ à 300 \$ (138 à 206€) par mois.

De plus, les prix des restaurants basiques sont d'environ 10 \$ à 25 \$ (7 à 18€) pour une personne. Aussi, pour la restauration rapide (fast-food) les prix, pour une personne, tournent autour de 4 \$ à 6 \$ (3 à 4,50€).

B. Etats-Unis

En moyenne, le coût de la vie aux Etats-Unis est 7% plus élevé qu'en France. Mais les grandes villes peuvent atteindre 55% de différence.

1. Logement

Pour les Etats-Unis comme pour le Canada, plusieurs options s'offrent à vous :

Tout d'abord, la chambre en cité universitaire. Les étudiants étrangers peuvent faire une demande pour y être logé mais il est important de s'y prendre bien à l'avance pour en obtenir une. Les prix de ces logements varient entre 800 et 1600€ pour un semestre. Si vous en obtenez une, vous la partagerez avec un étudiant américain ou étranger, il sera donc plus facile de vous intégrer et votre progression dans la langue sera plus rapide.

Ensuite, viens l'option de la location de logement individuel. C'est la solution la plus coûteuse. Partout aux USA, les locations sont à des prix relativement élevés mais elles le sont particulièrement dans les grandes villes telles que New-York, Las Vegas ou encore Miami. Les prix sont donc compris dans des fourchettes très larges.

Une autre solution est celle de la colocation. Les avantages de cette option sont de pouvoir rencontrer plus facilement des gens et ainsi progresser rapidement en anglais, et de vivre dans un appartement relativement grand pour un loyer qui n'est pas excessivement cher. Il faut compter entre 400 et 700€ par mois selon le type de logement et la ville dans laquelle vous trouvez. A New-York les loyers peuvent atteindre 800€.

Deux options s'offrent encore à vous : le logement chez l'habitant et les auberges de jeunesse. La première vous permet de vivre au cœur de la culture américaine et là aussi de progresser rapidement dans la langue si vous tombez dans une famille vraiment accueillante. Vérifiez par contre si la famille avec laquelle vous allez vivre est fiable, c'est essentiel pour vivre dans de bonnes conditions. Les prix sont là encore très variables selon les régions dans lesquelles vous vous trouvez. La deuxième option permet de vivre en communauté mais laisse peu de place à l'intimité. Les dortoirs peuvent convenir pour des séjours de courtes durées mais ne conviendront pas pour des étudiants qui veulent faire un séjour de plusieurs mois. C'est une solution économique mais là encore, les prix varient en fonction de la localisation.

A noter qu'il est très difficile de faire des catégories comme pour le Canada car les écarts entre les grandes villes de ce pays peuvent être énormes. Comme dis précédemment, le coût de la vie est en moyenne 7% plus cher qu'en France mais dans certaines villes cet écart est vraiment plus conséquent. Il faut donc se renseigner plus particulièrement sur la ville dans laquelle vous voulez partir pour savoir quel budget prévoir pour les transports, la nourriture, l'abonnement de téléphone et de télévision.